L'enseignement de la géographie de la Suisse d'après la carte fédérale [suite et fin]

Autor(en): **Gobet, L.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **33 (1904)**

Heft 15

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1038759

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

lussent bien recourir à un exercice très recommandé. Il consiste à prendre de temps à autre le cours inférieur avec le cours moyen et à obliger les enfants à exagérer l'articulation, à appuyer non seulement sur les petits mots, mais à faire sonner toutes les consonnes. Il faudrait, dans chaque salle d'école, trouver sur une pancarte ce qu'un professeur de troisième disait à ses collégiens: (ce professeur était Genevois, il parlait très bien le français), il disait : « *arrrticulez forrrtement* ». Il faut donc habituer les jeunes lecteurs à ouvrir la bouche, à desserrer les dents, etc., quand on aura obtenu cela, le reste viendra par surcroît. La bonne intonation, les inflexions de voix sont comme les finesses du métier; on peut les laisser pour le cours supérieur.

Pardonnez-moi, Mesdames et Messieurs, d'avoir gardé trop longtemps la parole; je tenais à vous faire part de ce que j'avais dans l'esprit concernant le thème de notre débat.

(*A suivre.*)

L'enseignement de la géographie de la Suisse

D'APRÈS LA CARTE FÉDÉRALE

(*Suite et fin.*)

L'étude détaillée des cantons suisses peut être un excellent moyen de reprendre et de compléter la géographie physique de la Suisse : toutefois, cette étude peut être abordée de plusieurs manières.

Quelques auteurs ont eu l'idée de grouper plusieurs cantons d'une même région, par exemple, cantons de l'Ouest, cantons du Nord-Est: cette méthode, tout en permettant de connaître la situation des cantons en Suisse, peut avoir l'inconvénient de juxtaposer des parties qui présentent des caractères très différents, et de tronçonner des chaînes de montagnes ou des rivières dont on retrouvera les morceaux épars dans deux ou trois groupements. Ne pourrait-on pas, en tenant compte des trois régions naturelles: Alpes, Jura, Plateau, chercher quels sont les cantons qui sont renfermés dans chacune d'entre elles, qui forment par le fait un petit tout, complet en lui-même, facile à étudier séparément? Voici la division que je proposerais: d'une part, les cantons qui appartiennent exclusivement à l'une ou l'autre de ces grandes régions, d'autre part, ceux qui s'étendent sur les trois ensemble ou sur deux seulement.

Ire catégorie.
Cantons appartenant à une seule région :

A	Valais Tessin Grisons Glaris Uri avec les autres cantons du centre : Unterwald, Lucerne, Schwyz et Zoug	Cantons compris dans les Alpes.
B	Thurgovie Zurich Genève	Cantons du Plateau.
C	Neuchâtel Soleure Bâle Schaffhouse	Cantons dans le Jura.

IIme catégorie.
Cantons s'étendant sur deux ou trois régions :

Argovie
Saint-Gall avec Appenzell
Berne, Fribourg, Vaud.

Dans la première catégorie je n'ai groupé que les cantons appartenant ou aux Alpes ou au Plateau ou au Jura; dans la seconde, ceux qui se rattachent à l'une et à l'autre de ces régions: je pourrai par conséquent reprendre l'étude de chaque région avec plus de détails; de plus, chaque canton, à part quelques exceptions près, est groupé le long d'une grande vallée ou d'une rivière importante: le Valais c'est la vallée supérieure du Rhône: les Grisons sont ramassés autour des vallées du Rhin et de l'Inn, les cantons de la Suisse centrale ne sont pas autre chose que le développement de la vallée de la Reuss et de ses affluents. Ces traits caractéristiques de la géographie physique se retrouvent avec moins de netteté dans quelques cantons du Plateau ou du Jura. Cependant, on peut encore arriver à les réunir. En outre, la division proposée permet parfaitement de savoir si les cantons sont au Nord ou au Sud de la Suisse, à l'Est ou à l'Ouest, pourvu que les élèves aient bien compris la géographie générale physique.

Quelle que soit d'ailleurs la division adoptée, il sera impossible, je le reconnais, de concilier toutes les divergences, d'empêcher tous les tronçonnements; on n'arrivera jamais à superposer exactement la géographie politique à la géographie physique : celle-ci est l'œuvre de la nature, celle-là a été faite par l'homme, qui sans doute, dans plus d'un cas, a dû tenir compte de la géographie naturelle, mais qui est intervenu par sa volonté, son ambition, ses désirs de conquête. N'allons pas

toutefois, uniquement pour faciliter l'étude des cantons, changer les frontières cantonales, encore moins supprimer les cantons.

Telle est, dans ses grandes lignes, la méthode que l'on pourrait employer avec fruit, je le crois, pour l'enseignement de la géographie: la partie purement mnémonique y tiendrait moins de place: serait-ce un mal? On ne remplirait pas la tête de l'enfant d'une foule de noms ou de chiffres qui ne lui disent rien et qu'il confond trop facilement, comme le prouve l'expérience: il comprendrait mieux un certain nombre de choses indispensables qu'il verrait sur la carte et dont il devrait rendre compte; il apprendrait ainsi à lire une carte, à distinguer un col d'une montagne, à voir la différence qui existe entre une longue vallée comme celle du Rhône, du Rhin et les petites vallées adjacentes, comme le Lœtschenthal ou la vallée de la Plessur. Enfin, cette méthode développerait dans l'élève le jugement, l'esprit d'observation et l'aiderait à retrouver sur le terrain les formes de relief qu'il aurait vues sur la carte; quelques dessins schématiques, quelques vues typiques, et si c'est possible, quelques projections de paysages soigneusement choisies, méthodiquement groupées, complèteraient heureusement l'enseignement oral qui donnerait vraiment à la géographie toute sa signification; cette science serait, dans toute la force du mot, la *description explicative du pays.* L. Gobet, *prof. de géographie.*

Mutualités scolaires

(Suite.)

Organisation de la mutualité scolaire en Suisse. Le secours mutuel.

La loi française, que nous venons d'étudier, veut surtout, par les grands avantages qu'elle confère aux mutualistes, encourager parmi les adhérents les plus jeunes, l'organisation et l'établissement de la retraite; cela se comprend très bien, si l'on remarque surtout que la Caisse nationale des retraites et la Caisse des dépôts et consignations sont des établissements qui dépendent complètement de l'administration.

En Suisse, les conditions changent complètement. Depuis le rejet de la loi fédérale du 26 octobre 1899 sur les assurances, accidents et maladie, un courant très fort se dessine en faveur de l'organisation préalable de l'assurance maladie. On peut dire d'ores et déjà que le canton sera chargé de répartir un subside fédéral aux sociétés de secours mutuels, qui ayant un minimum de prestations déterminées d'avance, admettront les femmes